

Témoignage de Helen Dietzel – Volontaire (allemande) pour la paix à l'EPUDG.

21 décembre 2020 : Distribution des colis de Noël en prison

Le diaconat protestant participe chaque année avec le Secours Catholique à la distribution des colis pour les détenus indigents. Cette année j'ai pu participer avec eux, ce que j'ai trouvé très intéressant et particulier.

Dans les lignes suivantes je voudrais vous en parler.

Le jeudi 17 décembre toute l'équipe du Secours Catholique se retrouvait pour la préparation des colis. On devait préparer environ 80 colis. Ce qui m'a étonnée c'est que les colis contenaient surtout du chocolat et des biscuits mais aussi du tabac, des gants de toilette et des enveloppes timbrées ; on sait que ce sont les choses les appréciées par les détenus. Lorsque les colis ont été remplis, nous les avons emballés avec du papier cadeau pour qu'ils soient plus jolis.

Le jour de la distribution, on m'a accompagnée à Varcès, un petit village où se trouve la prison. En réalité, ce n'est pas une prison mais ce qu'on appelle « une maison d'arrêt » où les détenus attendent d'être jugés. Après leur condamnation, certains partent dans un autre centre de détention. À Varcès, il y a des détenus majeurs et aussi un quartier pour les mineurs. Ceux qui ont une maladie psychiatrique sont dans un quartier séparé. Pour pénétrer dans une prison on doit passer plusieurs portes. En plus j'ai dû laisser ma ceinture et ma pièce d'identité à l'entrée. On m'a donné un badge qui déclarait que je suis « intervenante ». Ensuite, avec deux membres du Secours Catholique, un détenu et un surveillant, nous avons commencé la distribution. Tout d'abord, je pensais que la distribution se ferait dans une grande salle où les détenus viendraient chercher leur colis. En réalité, à cause des règles dues au COVID-19 cette année, nous sommes passés de cellule en cellule. Le surveillant ouvrait la porte avec sa clé et ensuite nous leur donnions les colis. Les détenus ont montré des réactions différentes. De surprise, joie, incompréhension et indifférence, tout était là.

Ils sont logés à deux dans une petite cellule, qui était refermée de suite après que nous leur ayons donné leur colis. Les détenus sont obligés de rester dans leur cellule toute la journée sauf quand ils ont le droit de se promener (une heure par jour), de prendre une douche (une fois tous les deux jours) ou quand ils travaillent (distribution des repas, nettoyages divers, ateliers, cuisine, cantine).

Le bâtiment principal comprend quatre étages où nous sommes passés toujours accompagnés par un surveillant. Nous n'étions pas autorisés à circuler dans les couloirs s'il y avait plusieurs détenus. Cette règle a parfois ralenti la distribution puisqu'il y avait des prisonniers qui remontaient de leur promenade.

L'ensemble de la distribution a duré environ 3 heures.

Nous avons quitté la prison par le même circuit et j'ai pu récupérer mes affaires. En conclusion, c'était une expérience intéressante qui m'a donné l'impression d'être dans un autre monde.

